L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureau, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MARDI 24 AOUT 1880.

Dentistes.

Dr E. BURGUNDER, Dentiste,
258............Chartres............258

Réduction de prix pour toutes les opérations. Extraction de dents à 50 cts. pièces aurification et plombage de $1 à $5 par dent, suivant la carie. Célèbre dentifrice, à 25 la boîte. Pose de dents artificielles. Donne tous les soins pour les ventouses et sangsues. 23 déc—1an. dim. mar jeu.

JOSEPH BAUER,
DENTISTE,
130 - - - Esplanade - - - 130
Près Remparts.
21mai—1an D Ma J

JOSEPH C. SIERRA,
DENTISTE,
190 - - - DAUPHINE - - - 19
Entre Ste-Anne et Dumaine.
19janv1880

Réclamations Francaises.

Les TAXES PAYÉES sur les COTONS et les SUCRES, et les propriétés détruites pendant la dernière guerre peuvent être recouvrées, sans délai, en s'adressant à

J. G. EUSTIS,
Commissaire des Etats-Unis
26 rue Carondelet.
30 juil—3m P. O. boîte 2027.

BONS DES ETATS-UNIS
à 4 pour cent.

De toutes dénominations, coupons et enregistré de $50 et au-dessus, constamment en main, et achetés et vendus par la

Banque Nationale de la N.-Orléans
RUE DU CAMP 54.
27mai—tf

L. O. DESFORGES, Nlle-Orléans. HY J. MONTAGNET, Nlle Orléans. JOS. B. WILLIAMS, Pittsburg.

Grand Lake Coal
COMPANY.
DESFORGES,
MONTAGNET & CO.,
Marchands en gros et en détail de Charbons

Pittsburg, Anthracite et Cannel.

Bateaux à vapeur, Fabriques, Presses, Planteurs, Familles approvisionnés aux prix les plus réduits du marché.

CHARBON en car, pour expédition.

Chantiers:
- 1er, rue Levée, entre Port et St. Ferdinand.
- 2me, rue Levée, vis-à-vis la rue Mandeville.
- 3me, rue Levée, entre Henderson et Robin.

AGENTS POUR LE
BAYOU SARA COAL DEPOT
BUREAU:
Coin des rues Gravier et Carondelet
Nlle Orleans, Louisiane.

N. B.—L'ancien bureau de M. Montagnet, rue Carondelet, No 4, restant ouvert jusqu'au 1er octobre prochain, les ordres y seront reçus.
1er août—6m

Avis Spécial.

Le soussigné à l'honneur d'informer ses amis et clients que, par suite d'arrangements pris avec la maison A. LAMBERT & CIE., à partir du 15 courant, on le trouvera au landing de ces messieurs, sur la levée, au pied de la rue du Quartier. Les ordres qui lui ont été confiés, soit à lui, personnellement,—ou à ses solliciteurs, seront exécutés avec promptitude—par la maison. Les ordres qui seront laissés à son ancien bureau No 1½ Carondelet, ou à celui de A. L. & CIE., recevront toute son attention.

B. W. HEBRARD.
3 août—

CHARBON.

CHAS. GAULON, Office 120 Passage de la Bourse. Dépôt encoignure Chartres et Champs-Elysées, offre le meilleur Charbon de Pittsburg aux prix suivants, délivré
Aux familles, à..........45c par baril.
Aux manufactures, à..........42 1|2c
3août—

1864 - - Etablissement - - 1864
D. MORIARTY,
Nos 249, 251, 253, 255 et 257 rue Poydras.

Venant d'arriver.—Un fort lot de VINS Californie, rouges et blancs, à l'ancien prix de 35 le gallon. 10 mars—1an

Brasseries.

PELICAN STEAM BREWERY,
EUGÈNE ERATH,
283.....RUE VILLERE.....283
Entre Esplanade et Chemin du Bayou.
11janv—1anDMarV

Marais Street Steam Brewery
H. F. STURCKEN,
80, 82, 84 et 86 RUE MARAIS.
Entre Conti et St-Louis.
fév 20 -1an—D M J

ANT. CARRIERE, E. L. CARRIERE, O. CARRIERE, CHAS. J. CARRIERE

A. Carrière & Sons
Négociants-Commissionnaires,
No. 3½ RUE CARONDELET.
Avances libérales sur consignations à nos amis deLondres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.

ROYAL LOAN OFFICE
Coin des rues Royale et Toulouse.

Argent prêté sur des valeurs collatérales Diamants, Montres, Bijoux, Meubles, Effets de commerce, Bons, Pianos, etc.—Conditions libérales—Toutes transactions commerciales confiées au ROYAL LOAN OFFICE, recevront une prompte attention et seront strictement confidentielles.
9mai—1an LEONORA FASS.

BON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest,
AUX MAGASINS BLEUS.
Coin Vieille-Levée et Bienville,
8 juil, 80—1an Nlle-Orléans.

FRANÇOIS DUFRECHE,
Successeur de JAMES GIBNEY
Entrepreneur de pompes funèbres.
57 Rue des Champs-Elysées,
Entre Moreau et Casacalvo, Nouvelle Orléans.
TOUJOURS PRÊTS.
Cercueils Métalliques brévetés,
En acajou et en noyer.
Aussi Cercueils simples.
VOITURES A LOUER
21 janv—1an - D.M.J.

Franklin Steam Sash and Blind Factory.
P.C.Malone, Propriétaire.
Au coin des rues Franklin et Clio.

Fabrique de Châssis et de Jalousies, Bois scié, passé au tour, etc. Tout travail exécuté de la manière la plus satisfaisante et aux plus bas prix possibles. Les cars du dépôt de Jackson passent devant la porte. Les ordres de la campagne sont exécutés avec promptitude.
4 mars—1an. DMerV

DIVERS.

25 Caisses PETITS POIS, nouvelle récolte.
25 .. CHAMPIGNONS,
25 .. FRUITS A L'EAU DE VIE, assortis
200 .. CERISES nouvelle récolte
25 .. BENEDICTINE de l'Abbaye de Fécamp.
25 Paniers de TISANE de CHAMPAGNE.
100 Caisses SARDINES, GILLET.
200 Caisses VINS FINS, PONTET CANET, Germanville, Manbuset et Haut-Sauternes.
50 Barriques VIN DE BORDEAUX, P.CLERMONT & Co.
Huile d'olive, Vermouth, Whiskies de Baltimore, etc., etc.
A vendre par
E. J. HART & CO.,
73, 75, 77, 79 rue Tchoupitoulas.
2 avril—

URSIN DELLANDE,
FABRIQUE DE CIGARES,
434....RUE ST-CLAUDE....434
Entre St-Antoine et Bagatelle.
Cigares domestiques mêlés et Havane. Stock; en vigueur 200,000 cigares. Prix très réduits. Cigares de clients à $16 le millier et au-dessus.
26 avril—6m—DMerJ

E. G. Sander,
Ancienne maison de B. LABORDE,
Entrepreneur de Pompes Funèbres,
BUREAUX ET ECURIES:
94........Rue des Français........94
Entre Chartres et Decatur, 3e District.
20 fev—1 an. mer jeu dim.

Hôtels, Sources, etc.

BEERSHEBA SPRINGS
Au sommet des Monts Cumberland.
GRUNDY COUNTY, TENN.

A 2,250 pieds au-dessus du niveau de la mer. Génl. CHAS. E. SMEDES, autrefois de la Nlle-Orléans, propriétaire-directeur.
Col. MATT F. JOHNSON, Washington Co., Miss.

Dr A. E. GOURRIER, de la N.-Orléans, médecin-résident, Bureau, 149 rue du Canal, Dr JOS. T. SCOTT, de la N.-O.,—à se référer. Conditions: Par jour, $3; par semaine $12; par mois, $40.

Cet hôtel est ouvert depuis le 1er juin. Les fièvres de marais et autres, le choléra et les moustiques y sont inconnus. Tout y est en parfait état et de grandes améliorations ont été faites depuis l'été dernier. Il ne se trouve nulle part d'atmosphère plus pure, ou des eaux (Chalybeate, freestone et de cuve) possédant plus de vertus curatives. Musique pendant toute la saison: amusements variés pour les jeunes et les vieux. Beaux chemins, bons chevaux, excellentes voitures. On est à l'hôtel, qui est de 1re classe, comme chez soi. Pas de réduction de prix. Bureau de poste et de télégraphe à l'hôtel même. Transport direct avec un seul changement de car dans les 24 heures. Route la plus courte, la plus rapide et le meilleur marché à une localité quelconque en dehors des atteintes de la fièvre.

CHAS. E. SMEDES & CO,
18 juillet— Propriétaires

MONTROSS HOUSE,
BILOXI, Miss.

P.' MONTROSS,
PROPRIÉTAIRE.

Ouvert pour la réception des visiteurs, l'hiver comme l'été.

L'Hôtel est de première classe dans tous ses départements et est situé dans une des places les plus belles et les plus saines des bords du lac, avec une très belle vue du lac et des forêts.

Objets de chasse, de pêche et bateau de première qualité.

Pour plus amples informations, s'adresser à
P. J. MONTROSS,
Propriétaire.
30mai—4 mois.

HOTEL WEST END.
NOUVEAU LAC.

Le RESTAURANT le plus SOMPTUEUX et le MIEUX TENU sur l'eau. Les METS les plus DELICATS et les plus RARES y seront servis aux prix de la ville.

Bâtisse nouvelle et élégamment meublée. Le public est cordialement invité à la venir examiner.

F. MICHOLET,
Propriétaire.
FRITZ HUPPENBAUER,
Directeur.
28 juillet—3m.

MAISON FRAPART.
(Frapart House)
MANDEVILLE, Lne.

Cette maison, récemment construite, possède tous les agréments des hôtels de premier ordre, faisant face au lac, dans le voisinage de l'endroit le plus ombragé de Mandeville, elle a pour les familles des appartements frais et spacieux. La table est approvisionnée des meilleures choses qui se trouvent sur le marché de la Nouvelle-Orléans. **La cuisine est sous la direction d'un maître-queux français de Première classe; des garçons, waiters,** polis et intelligents font le service du restaurant. Pas de système de table d'hôte.

Repas servis à toute heure. Ayant en charge les restaurants des vapeurs "New Camelia" et "Heroine," mes moyens de pourvoir au confort de mes habitués sont incontestables. **Quoique possédés par la même personne, la maison et le Jardin de Bière sont deux établissements séparés et bien distincts l'un de l'autre. Le Jardin de Bière est sous la direction exclusive de J. H. Frerich, tandis que la maison est à l'usage exclusif des familles.**
18juil—

HOTEL DE L'EUROPE,
A. BILOXI,

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés, savoir: par mois, $45; pour 15 jours, $25; par semaine $12.
19 mai—3m.

CHARLES JACQUES.
Restaurant français,
54 Ouest-Onzième Rue,
Entre University Place et Cinquième Avenue, New York.

Diner, Table d'Hôte, un dollar: Menu varié tous les jours; Potage, Hors-d'œuvres, Poisson, Entrées, Légumes, Rôti, Salade, Dessert, Fruits, Fromages, Café, Demi-bouteille de Vin, Vins fins des meilleurs crus.

Chambres et appartements à louer.

On sollicite le patronage des voyageurs venant la Louisiane.
13avr

GRAND BAZAR
D'HABITS et de LINGE FAIT
—DE—
GODCHAUX,
81 & 83 RUE DU CANAL.
NOUS OUVRIRONS
MARDI, 18 MAI 1880,

le plus grand assortiment d'habits en alpacas de soie et gros gain, de notre propre fabrique, et le meilleur marché qui ait jamais été offert en cette ville, pour hommes, jeunes gens, petits garçons et enfants.

Le Département de Linge fait

de notre immense établissement est rempli d'articles de première classe parmi lesquels un superbe stock de

CHEMISES.

Le succès sans pareil dans la vente de ces chemises qui vont à ravir est une garantie suffisante de leur valeur supérieure, comparée à celle des autres faiseurs.

LINGE DE DESSOUS
—ET—
BONNETERIE.

Nous avons tous les meilleurs genres de marchandises étrangères et américaines des plus bas prix aux prix les plus élevés et des meilleurs modèles. 18mai—

Notice de dissolution de société.

La société existant jusqu'ici entre HENRY DENEGRE, L. O. DESFORGES et JOS. B. WILLIAMS, agent, sous la raison sociale DENEGRE, DESFORGES & CIE., a été dissoute par limitation de temps, le 1er juillet 1880, et W. A. BOYLE, coin Gravier et Carondelet, est autorisé à liquider les affaires de la maison.

HENRY DENEGRE,
L. O. DESFORGES
JOS. B. WILLIAMS, Agent.
N.-O. 1er juillet 1880.

Par suite de la dissolution ci dessus, les soussignés ont aujourd'hui formé une société en vue de faire le commerce de Charbon en gros et en détail. Leur Bureau est situé au coin des rues Carondelet et Commune. Leur chantier sera établi au No 293 de la rue des Remparts et leur landing au coin de Port et Levée.

Ils sollicitent la continuation du patronage jusqu'ici accordé à la maison DENEGRE, DESFORGES & CIE.

HENRY DENEGRE.
GABRIEL VILLERÉ.

Ce dernier autrefois employé dans la maison A. Lambert & Cie
1er août—

COMPAGNIE D'ASSURANCE
—DU—
CROISSANT,
(CRESCENT INSURANCE CO.)
67 et 69, Rue du Camp,
NOUVELLE-ORLEANS.
Organisée en 1849—Réorganisée en 1880.
CAPITAL EN ARGENT...$400,000
Sollicite des
Risques d'Incendie, de Rivière et de Marine.

W. R. LYMAN..........Président.
S. B. NEWMAN..........Vice-Président.
CHAS. E. RICE..........Secrétaire.

Directeurs:

Samuel B. Newman,	Samuel H. Kennedy,
Thomas A. Adams,	Victor Meyer,
Joseph Bowling,	Edward J. Gay,
S. Hernsheim,	Alf. Moulton,
Geo. W. Sentell,	Wm. B. Conger,
P. R. Mortimer,	John M. Parker,
Reuben G. Bush,	George Martin,
Edward Nalle,	Harry L. Finch,
W. W. Swain,	J. J. Reiss,
A. H. Siewerd,	Lucien Dalary,
U. Marinoni,	Louis Prados,
Charles H. Dolsen,	Charles Newman,
B. P. Grigsby,	S. C. Coulon,
Wm. A. Phelps,	John Calder,
Ferd. Marks,	Wm. R. Lyman,
R. H. Adams,	27juin—1an V C

L.S.L.

PRENEZ AVIS.

Que cette loterie est la seule qui dans un Etat ait été votée et endossée par son peuple.

Tous les lots payés en plein!

GRANDE CHANCE
—POUR—
UNE FORTUNE!

LA COMPAGNIE DE LA
LOTERIE
DE L'ÉTAT
DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans Lne.,
Mardi, 14 Septembre 1880.

LE GRAND TIRAGE MENSUEL
De la Loterie à $2.
CLASSE I.

GROS LOT: $30,000,
1857 LOTS!
—LE TOUT S'ÉLEVANT A—
$110,400!

Le tirage commencera positivement à 11 heures du matin

Au bureau de la compagnie.
DANS LA MATINÉE DU
Mardi, 14 Septembe 1880.
—A LA—
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.

Voyez la Distribution!
Distribution Extraordinaire!
100,000 billets à $2 chacun.

LISTE DES LOTS:

1	Lot de	$30,000, soit	$30,000
1	Lot de	10,000,	10,000
1	Lot de	5,000,	5,000
2	Lots de	2,500,	5,000
5	Lots d	1,000,	5,000
20	Lots d	500,	10,000
100	Lots d	100,	10,000
200	Lots de	50,	10,000
500	Lots de	20,	10,000
1,000	Lots de	10,	10,000

PRIX D'APPROXIMATION

9 Lots d'approximation de $300 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $30,000, soit	2,700
9 Lots d'approximation de $200 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $10,000, soit	1,800
9 Lots d'approximation de $100 chacun pour les neuf unités restant du numéro qui aura gagné le lot de $5,000, soit	900
1,857 Lots se montant à	$110,400

Billet entier, $2; Demi-Billet, $1.

A vendre à toutes les agences de la Nouvelle Orléans et au bureau de la COMPAGNIE,

M. A. DAUPHIN,
Président.

Nouvelle-Orléans, Lne.

Transmettez l'argent par des ordres sur le bureau de poste, par des lettres enregistrées, par des traites ou par l'Express.

Souvenez-vous qu'au Tirage de $2 du
MARDI, 14 Septembre 1880
TOUS LES LOTS
—SONT—
PAYÉS SUR PRÉSENTATION.

On demande des agents dans tous les Etats, comtés, villes et villages de l'Union.

D'excellentes garanties sont exigées et doivent, invariablement, accompagner les demandes qui doivent être adressées à

M. A. DAUPHIN,
PRÉSIDENT,

Nouvelle-Orléans, Lne.

TOUTE LETTRE SANS RÉPONSE SIGNIFIE UN REFUS.

N. B.—Cette compagnie n'a pas d'agents dans les Possessions Britanniques, et les personnes prétendant l'être et sollicitant des ordres au moyen de circulaires ou autrement sont des escrocs.

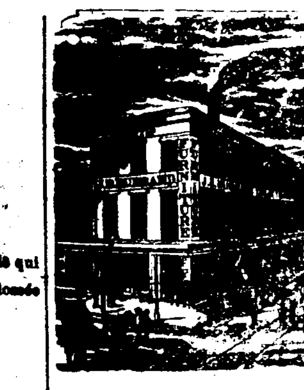

MAISON ÉTABLIE EN 1840

PALAIS
DE
MEUBLES
DE
Jos. B. HUBBARD
A L'ENSEIGNE DE
L'AIGLE D'OR

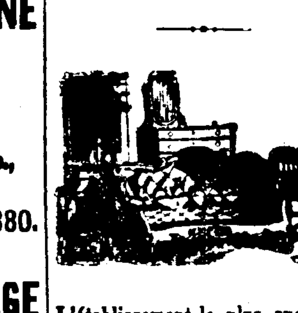

L'établissement le plus ancien, le plus vaste et le plus élégant de tout le Sud; celui aussi où tout se vend à meilleur marché.

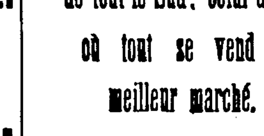

Meubles de salon en ivoire avec dorures, en acajou et noyer, recouverts d'étoffe dorées ou de coteline, soie écrue, satin de laine, reps à raies ou uni, mohair, etc.

Grand stock d'Etoffes pour recouvrir les meubles, — derniers genres.

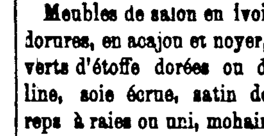

Meubles de chambre à coucher

en bois de rose, acajou, noyer et chêne, dans les genres les plus variés et des modèles les plus élégants et les lus modernes.

Meubles de salle à manger,

de Bibliothèque et de Vestibule, des modèles les plus variés et d'un genre extrêmement brillant.

PRIX TRÈS RÉDUITS.

Bois de lit, Toilettes françaises, Armoires à glace, Lavabos, Tables de bibliothèque et Tables à jeu. Canapés, Chaises longues se repliant.

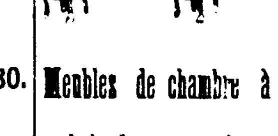

Prie-Dieu, Matelas à ressorts, Sofas et Divans, Secrétaires, Sideboards, Fauteuils et chaises de repos, Glaces, Bibliothèques, Ressorts de lits Crins et Plumes.

LE TOUT A DES PRIX EN RAPPORT AVEC LE TEMPS.

AUSSI—Un très grand assortiment de MEUBLES Ordinaires et le qualité moyenne, pour ville et campagne, ainsi que pour le commerce de détail, les hôtels restaurants, pensions, etc.,

A bon marché pour du comptant.

Venez examiner notre stock avant d'acheter ailleurs!

Emballage et livraison gratis

Jos. B. Hubbard
122 SOUTH RAMPART,
Coin Perdido, et
84. 86, 88, 90 & 92
RUE PERDIDO.

ASSURANCES.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans,
Pour l'année expirant le 31 décembre 1879.

Primes de feu	$278,342 81	
Primes maritimes	59,646 61	
Primes de rivière	45,560 04	
Total des primes		$383,549 46
Moins		
Primes sur risques non expirées	95,243 44	
Primes remboursées	13,620 66	
Réassurances	11,789 24	-120,653 34
Primes nettes		262,896 12
Montant provenant des intérêts, loyers		31,664 88
Revenu		$294,561 00
A déduire:		
Pertes par le feu	$72,598 84	
Pertes maritimes	28,895 26	
Pertes de rivières	15,316 13	
	$116,810 23	
Réfaction (rebate) et commissions	41,420 46	
Contributions charitables	1,053 46	
Taxes d'Etat, de ville, licenses	8,228 01	
Bureau des assureurs, corps de sauvetage et Babcock	6,978 00	
Dépenses générales, frais de Bureau et d'agences	34,393 78	-208,883 94
Profit net		$85,677 06
A déduire:		
Profits et pertes sur la vente des Bons consolidés de l'Etat et autres valeurs, ainsi que dividende de juillet	$33,960 41	
Retenu pour pertes non ajustées	10,000 00	
Dividende du 31 décembre 1879	25,000 00	
Surplus	16,716 65	
		85,677 06

ACTIF DE LA COMPAGNIE.

Argent en banque	$106,565 42
Bons des Etats-Unis	108,000 00
Propriétés foncières, estimation faite au plus bas prix du marché	132,168 26
Billets garantis par première hypothèque sur des propriétés de ville	97,344 58
Billets garantis par nantissement de gages réalisables	55,100 00
Billets pour primes	17,470 58
Bons première hypothèque M. O. J. & G. N. R. R.	23,600 00
500 actions compagnie des Waterworks, à $37-76	18,888 00
Bons de première hypothèque, N. O. Waterworks	10,000 00
Actions de banque, d'assurances, de la La. Ice Co. et autres actions, estimées au taux le plus faible du marché	21,224 20
Primes en voie de collection	66,801 56
Dû par des agents	1,675 97
Total de l'actif	$653,838 58

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Réserve pour réassurances	95,243 44
Dividendes non réclamés	6,878 49
Retenu pour pertes non ajustées	10,000 00
Dividende de décembre 1879	25,000 00
Surplus	16,716 65
Total du passif	$653,838 58

L'état ci dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS, Secrétaire. J. TUYES, Président.

Fait et assermenté devant moi, ce 10 janvier 1880.

TH. BUISSON,
Troisième Justice de Paix.

Nous, soussignés, comité spécial chargé par le Conseil de Direction de la Compagnie d'Assurance de la Nouvelle-Orléans, pour évaluer l'actif de la dite compagnie, au taux actuel du marché, déclarons par le présent avis, qu'après un examen minutieux, l'évaluation du dit actif, comme il est spécifié ci dessus, est vrais et correcte.

WM. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

A un meeting du Conseil de Direction tenu le 10 janvier 1880, il a été résolu de payer, sur demande, le dividende d'intérêt semi annuel de CINQ POUR CENT sur le fonds capital aux actionnaires à leurs ayant-droit.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1880.

J. W. HINCKS,
Secrétaire.

DIRECTEURS.

W. A. BELL,	A. SCHREIBER,
PIERRE POUTZ,	ANT. CARRIERE,
CHS. J. LEEDS,	CHS. E. SCHMIDT,
C. T. DUGAZON,	JULES ALDIGE,
CHS. LAFITTE,	D. FATJO,
H. GALLY,	JULES TUYES

11 janv

ANNUAL STATEMENT
—OF THE—
NEW ORLEANS INSURANCE COMPANY,
For the Year Ending on the Thirty first of December 1879

Fire premiums	$278,342 81	
Marine	59,646 61	
Inland	45,560 04	-$3,3,549 46
Less—		
Premiums on risks not terminated	95,243 44	
Return premiums	13,620 66	
Reinsurance	11,789 24	-$120,653 34
Net earned premiums		$262,896 12
Add—		
Received for interests, salvages and rents		31,664 88
Income		$294,561 00
Deduct—		
Fire losses. $72,598 84		
Marine 28,895 26		
Inland 15,316 13	-$116,810 23	
Rebate and commission	41,420 46	
Charitable donations	1,053 46	
State and city taxes and licenses	8,228 01	
Board of Underwriters Babcock and Salvage corps	6,978 00	
Gross expenses, house office & agencies	34,393 78	-208,883 94
Gross profit		$85,677 06
Deduct—		
Profit and loss-Loss on sale of Louisiana State Consols, other assets and July dividend.	$33,960 41	
Reserved for unadjusted losses	10,000 00	
Dividend December 31, 1879	25,000 00	
Surplus	16,716 65	85 677 06

The company has the following assets:

Cash in bank	$106,565 42
U S bonds	108,000 00
Real estate, lowest valuation	132,168 26
Notes secured by first mortgage on city properties	97,344 58
Notes secured by pledges of available securities	55,100 00
Notes for premiums	17,470 58
N. O., J. and G. N. R. R. first mortgage bonds	23,600 00
500 Shares Water works Co, at $37 76	18 888 00
New Orleans Waterworks first mortgage bonds	10,000 00
Banks, insurance, Louisiana Ice Co, and other stocks, lowest market value	21,224 20
Premiums in course of collection	66,801 56
due by agents	1,675 97—$653,838 58

LIABILITIES.

Capital stock	$500 000 00
Reinsurance reserve	95,243 44
Unclaimed dividends	6,878 49
Reserved for unadjusted losses	10,000 00
Dividends of December, 1879	25,000 00
Surplus	16,716 65—$653,838 58

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. W. HINCKS, Secretary. J. TUYES, President.

Sworn to and subscribed before me this tenth day of January, 1880. THEO. BUISSON, Third Justice of the Peace.

We, the undersigned special committee, appointed by the Board of Directors of the New Orleans Insurance Company to value the assets of said company at their present market value, do hereby certify that after a careful examination, the valuation of said assets, as above specified, is true and correct.

W. A. BELL,
A. SCHREIBER,
H. GALLY.

At a meeting of the Board of Directors, held on the tenth day of January, 1880, it was resolved to pay on demand the semi-annual interest dividend of FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives.
New Orleans, January 10, 1880.

J. W. HINCKS, Secretary.

DIRECTORS.

W. A. BELL,	A. SCHREIBER,
PIERRE POUTZ,	ANT. CARRIERE,
CHAS. J. LEEDS,	CHAS. E. SCHMIDT,
C. T. DUGAZON,	JULES ALDIGE,
CHAS. LAFITTE,	D. FATJO,
H. GALLY,	JULES TUYES

Jan 11

Succursale du
BIRD CAGE,
AU FORT ESPAGNOL.

Une succursale du BIRD CAGE de RAMELLI a été ouverte le 1er Mai 1880 et restera ainsi comme un établissement permanent du Fort Espagnol. Les meilleurs vins et liqueurs seront servis aux habitués de la succursale comme à ceux de la maison principale, au coin des rues St-Charles et Gravier. 22juillet—1m

BOUCHONS
S. PABLO,
49 rue Decatur, entre Bienville et Douane.

Agent pour W. ARMSTRONG BROS & CO, Pittsburg, Pa, manufacturiers.

Un très grand assortiment toujours en main à vendre aux prix de fabrique. Il sollicite les ordres. Toutes les marchandises seront livrées aux parties, de la fabrique sans frais de fret et de charrois. 31 juil—1m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

James Lingan vs. Hugo Von Ulrich.

Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.—No 10,097.—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, sur les lieux ci-après désignés, SAMEDI, 4 septembre 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Une bague en diamant, solitaire, que l'on peut voir à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
24 août—24, 31, sept 4.

J. M. P. Morhfield vs M. Burmeister.

Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans No 26.390.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Troisième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 28 août 1880, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

1° Un certain lot de terre, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Enghein, Amour, Port et Craps, désigné par le No 25 de l'îlet No 9, selon un plan dressé par L. H. Pilié, voyer, en date du 21 novembre 1844 et déposé en l'étude de Jules Mossy, notaire, et mesurant au pied américain vingt-neuf pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Enghein sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et 6 lignes.

2° Un certain lot de terre dans le même District et îlet ci dessus mentionné, et désigné par le No 26 sur le plan ci dessus décrit, mesurant au pied américain vingt neuf pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Enghein sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes, entre lignes parallèles.

3° Deux lots de terre situés dans le même district et dans l'îlet No 21, compris entre l'avenue Lafayette et les rues St Avid, Port et St-Jean Baptiste, désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan dressé par C. Giroux et A. Castaing, en date du 18 juin 1853, déposé à l'étude de W J. Castell, notaire, les dits lots mesurant comme suit: Le lot No 5 formé le coin des rues St Jean-Baptiste et de l'avenue Lafayette et mesure trente-trois pieds neuf pouces de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes, le lot No 6 mesure trente-trois pieds huit pouces et quatre lignes de face à l'avenue Lafayette sur une profondeur de cent trente pieds trois pouces et six lignes entre lignes parallèles.

4° Deux lots de terre situés dans le même district dans l'îlet No 611, compris entre les rues Lafayette Avenue (ou Promenade), Girod, Arts et St-Jean-Baptiste, lesquels lots sont désignés par les Nos 1 et 4, sur un plan annexé à un acte passé pardevant A. Doriocourt, notaire, le 19 juillet 1866, étant la vente par Bertrand Saloy à W. Smith, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit, à savoir:

Lot No 1, mesure 24 pieds de face à l'Avenue Lafayette, cent seize pieds trois pouces et quatre lignes à la rue Girod, cent dix pieds sur la ligne qui le devise du lot No 2, soixante et un pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne du fond allant dans une direction oblique, le dit lot étant la même propriété acquise par le défendeur Henry Burmeister par achat de B. Saloy, par acte pardevant A. Doriocourt, notaire, passé le 8 août 1866, le dit lot No. 4, mesure trente quatre pieds de face à l'Avenue Lafayette, sur cent dix pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations sur les dites propriétés et les droits, voies, privilèges, servitude et avantages qui y appartiennent, ou qui y en dépendent.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions.—Comptant sur les lieux.

J. R. ALCEE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
27 juil—27—août 3,10,17,24,28

Henry Lochte versus John Hogan,
Tuteur de Any Murphy et als.

Cour Civile de District de la Paroisse d'Orléans, No. 79.—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 18 septembre 1880, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies et privilèges qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Calliope, anciennement Duplantier, Magazine, Gaiennie et Constance, le dit lot mesure (au pied américain) vingt neuf pieds huit pouces trois lignes de face à la rue Calliope sur une profondeur de cent vingt-sept pieds neuf pouces et six lignes dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
17août—17 24,31—sept 7 14 18

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Henry C. Huie.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 152—Division ——Attendu que Pierre S. Wiltz, administrateur public a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration pour la succession de feu Henry C. Huie décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour
JAMES T. CLARK, Greffier.
20 août—20 24 et 30 août

Succession de Philip Heer.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 26.—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Catherine Degen, veuve de Philip Heer administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour
JAMES T. CLARK, Greffier.
15août—15 20.24

Succession de James Desbon.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 191 Division ——Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par Joseph T. Bardeau, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour
JAMES T. CLARK, Greffier.
22août 22.26 31.

Succession de Joaquin Viosca Sr.
Division ——

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans No 101—Attendu que Anatole Forstall a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration à la succession de feu Joaquin Viosca Sr. décédé intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
JAMES T. CLARK, Greffier.
19 août—19 22 28

Successions de Robert Wallace Boyd et de Clara Cécilia Duffel en veuve (solidairement)

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. No 147—Division ——Avis est par le présent donné aux créanciers de ces succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte présenté par François Dotrenge Seghers, exécuteur testamentaire datif de ces successions ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
JAMES T. CLARK, Greffier
18 août—18.22.27

COMPAGNIE D'ASSURANCES MUTUELLES DU SUD.

Capital payé..........$500.000

Extrait du vingt-quatrième état annuel pour 1879.

Montant des primes encaissées, et escompte et intérêt		$388,272 86
Pertes, dépenses, taxes, etc	$288,791 79	
Fonds de réserve	10,000 00	
Dividende sur actions, 10 p. cent	49 568 90	—$348,360 69
Profits nets		39 912 17

Actif de la compagnie estimé au taux actuel du marché, comptant.

Actions, bons, prêts, billets à ordre et propriétés foncières	$393,157 07
Argent en caisse et primes en voie de collection	187,571 44
	$580,728 51

Dividende payé sur actions, 10 pour cent par an, et sur les polices participantes, 15 pour cent, payable comptant en argent.

Cette ancienne compagnie, digne de la confiance publique, émet des polices sur les risques de FEU, de RIVIERES et de MER, aux conditions les plus avantageuses. Les portes sont promptement ajustées et réglées à des conditions libérales au Bureau de la Compagnie, 53 rue du Camp.

JAMES I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.

Directeurs:

Jno. G. Gaines,	Jesse S. Flower,
J. L. Harris,	E. J. Hart,
J. Weis,	Jules A. Blanc,
Henry Renshaw,	B. W. Taylor,
Scott McGehee,	H. Newman,
J. C. Morris,	Chas. Roberts,
B. Bisoso,	James I. Day,
D. Fatjo,	A. Baldwin,
Thos. Simms,	T. L. Airey,
Charles Macready,	Emery Clapp,
R. S. Craig,	W. B. Seymour,
D. A. Chaffraix,	Saml L. Boyd.

23 janv—1an.

Liste des lettres étrangères restant au Bureau de la Poste le Dimanche 22 août 1880.

OUVERT LE DIMANCHE de 9 A 11 HEURES DU MATIN.

Abela Giuseppe,	Maury J H His.
Carnein Antonio,	Merline Giovanne,
Doure Isidore,	Napoli Francesco,
Escudé Adrien,	Oustalet Paul,
Gragnon Martin,	Reou Jean,
Meunier Mr (sellier),	Roquevert Louis.

LISTE DES DAMES.

Berdebeure Laurent Mme.

W. L. McMILLAN, Maître de Poste.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

Mrs Cornelia A. Black, Exécutrice Testamentaire vs. Robert Y. Black.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 35. En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, MARDI, le 21 septembre 1880, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

Un certain lot ou morceau de terre, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Première, Deuxième, Magazine et Camp, et mesurant cinquante-cinq pieds trois pouces de face à la rue Magazine, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt huit pieds et trois pouces, (au pied américain) ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages qui y appartiennent, le dit lot ou morceau de terre étant composé de deux certains lots de terre désignés par les Nos 3 et 4, sur un certain plan de H Mosshausen, déposé à l'étude de G. R. Stringer, anciennement notaire en cette ville, comme plan No 41, moins huit pieds pris du lot No 4, sur le côté le plus près de la rue Deuxième.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
19 août—19,26—sept,2,9,16,21.

John McCaffrey vs Mrs. Ellen Alexander.

Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, No 44,980. — En vertu d'un writ de fieri facias au Shérif Civil de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 11 septembre 1880, à midi, de la propriété ci dessous décrite, à savoir:

La moitié indivise d'intérêt dans un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendance qui y appartiennent ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le Premier District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bassin, anciennement St. John Girod, Franklin, anciennement St. Pierre et Lafayette, anciennement Havis, et désigné par le No. vingt-quatre, sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville le 20 janvier 1832, et déposé pour références dans le bureau de Félix de Armas, anciennement notaire en cette ville, selon lequel plan le dit lot mesure au pied américain trente-deux pieds de face à la dite rue Bassin anciennement St. John, sur une profondeur de cent vingt huit pieds trois pouces et cinq lignes sur un côté et cent vingt huit pieds trois pouces et six lignes de l'autre côté et aboutissant au lot No. vingt-cinq.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
10août—10.17 24 31—sept.7 11.

John V. Moore vs Algernon S. Bech et als.

Deuxième Cour de District Judiciaire pour les Sixième et Septième Districts de la paroisse d'Orléans. No 2114.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District Judiciaire pour les Sixième et Septième Districts municipaux de la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane dans le Second District de cette ville SAMEDI le 28 août 1880, à midi, de la propriété ci dessous décrite, savoir:

Un certain îlet de terre situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans le faubourg Hurstville, anciennement paroisse Jefferson, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent, désigné par le numéro vingt deux sur un plan fait par B. Buisson, voyer, en date du 17 mars 1837, déposé en l'étude de E. Barnett alors notaire en cette ville, borné par les rues Eléanor, Laurel et Live Oak et par la ligne de division de Bloomingdale et une façade de trois cents pieds sur la rue Eléanor deux cent cinquante-six pieds de face à la rue Live Oak et deux cent quatre vingts pieds quatre lignes de face à la rue Laurel.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—comptant sur les lieux.

J. R. ALCEE GAUTHREAUX,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
28juillet—28—4,11 18,25,28août.

Berthe Mathieu vs Dame Marie Cécile Post et son époux pour l'autoriser

Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans — No 10.620—En vertu d'un writ de saisie et de vente au dernier shérif de la paroisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus, et par lui à moi transféré, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre celles Canal et Douane, dans le Deuxième District de cette ville SAMEDI 4 septembre 1880 à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain terrain avec les améliorations qui plus tard doivent s'y trouver situé dans le troisième district de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Broad Washington, Lepage et Septième désigné comme le lot No Trois sur un plan annexé à l'acte passé pardevant A D Doriocourt notaire le 23 mars 1871, plan d'après lequel ledit terrain mesure trente-deux pieds de face rue Washington, sur cent vingt de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété qui fut acquise par Dame Marie Cécile Post, demanderesse ici en vertu d'une donation inter-vivos faite à elle par son père Henry Talary suivant un acte passé pardevant feu A. E. Bienvenu, notaire en cette ville le 24 janvier 1872 et enregistré dans le livre des transferts No 102 fol. 142

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions: Comptant sur les lieux.

THOMAS DUFFY,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
3 août—3 10,17,24 31, sept 4

ANNONCE JUDICIAIRE.
L'ETAT DE LA LOUISIANE.

Quatrième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie par le présent avis que le 24 mai 1880 un jugement a été rendu dans cette cour dans la cause qui porte les chiffres et le titre suivants, à savoir:

Dame Johanna Hennessey versus John Hennessy, son époux — No 45,*47*—Cette cause ayant été soumise par consentement de toutes les parties y intéressées, après les plaidoiries et le témoignage en cour le juge considérant que la loi et le témoignage sont en faveur de la demanderesse ici—

Il est ordonné, adjugé et décrété qu'il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Dame Johanna Shea, épouse de John Hennessey, et contre le défendeur le dit John Hennessey, décrétant une séparation de biens entre eux et que la demanderesse ait l'administration libre de ses biens et elle par le présent décret, autorisée à faire des affaires commerciales en son nom et pour son propre compte.

Il est en outre ordonné adjugé et décrété que la demanderesse ait un autre jugement contre son dit époux, John Hennessey, pour la somme de cent cinquante dollars avec intérêt à partir de la date du mariage, savoir: le premier jour de décembre 1863 et les frais du procès.

Jugement signé le 31 mai 1880

W. T. HOUSTON
Juge de la Quatrième Cour de District.

En foi de quoi j'ai apposé ma signature et le sceau de la dite Cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, le 1er jour de juin, en l'année de Notre-Seigneur mil-huit-cent-quatre vingt et la 104me année de l'indépendance des Etats Unis.

ALBERT W. FLANAGAN,
22 août—3f Député-greffier.

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nlle-Orléans.

Bureau: No 10 rue Carondelet.

Neuvième état Annuel.

Conformément à une prescription de sa Charte, la compagnie publie l'exposé suivant. Primes reçues durant l'année expirant le 30 juin 1880.

Risques d'incendie	$56,611 20	
Risques de rivière	13,127 73	
Risques de marine	6,590 96	
		76,329 89
Moins les primes non expirées	$18,455 86	
Moins les primes remboursées et cancelées	2,501 51	
		20,957 37
Primes nettes reçues		$55,372 52
Ajoutes les primes non expirées 1879		16,532 37
		$71,904 89
Pertes, etc. payées durant la même période—		
Risques d'incendie	$19,729 50	
Risques de rivière	2,457 44	
Risques de marine	1 712 84	
Réductions	10,184 46	
Ré-assurances	3,691 98	
Taxes	1,230 22	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	292 80	
Bureau des Réassureurs (Board of Underwriters)	1,645 30	
Dépenses, etc., moins l'intérêt	4,899 24	
		$47,043 58
Profits nets		$24,861 31

La compagnie possède l'actif suivant:

Primes en voie de perception	$9,630 56
Actions de Banques et autres (taux du marché)	60,099 91
Propriété immobilière	19,189 20
Billets garantis par des sécurités	6,479 68
Billets garantis par hypothèques	10,558 91
Billets à recevoir à de courtes échéances	6,014 98
Meubles de bureau et installations	1,176 43
Argent comptant en caisse	24,119 94
Total de l'actif	$137,269 61

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte prise des livres de la compagnie.

ERNEST PRAGST, Président.
JNO. WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé sous serment, devant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 7me jour de juillet 1880.

JOHN BENDERNAGEL, notaire.

Nouvelle-Orléans, 6 juillet 1880.

A une réunion du Conseil des Directeurs tenue ce jour, il a été résolu à l'unanimité des voix, de déclarer un dividende de DIX pour cent sur le fonds-capital de la compagnie, payable sur DEMANDE, et un dividende additionnel de CINQ pour cent aux assureurs sur leurs primes de participation en outre de l'escompte de QUINZE pour cent déjà reçu par les dits assureurs sur les primes brutes, payable à partir du 2me jour d'août 1880.

P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Directeurs.

Jno. Wilson,	M. Mellinger,
E. Pragst,	A. Walz,
M. Popovich,	F. Aufinkolk,
B. Saloy,	Wm. Fagan
M. Abascal,	H. Schroeder,
D. Hughes,	J. Sambola,
A. D. Finley,	A. Haber,
Thos. L. Sugg,	S. M. Miller,
Geo. Auer,	Geo. Ellis,
F. Sancho,	J. H. Menge,
P. Thomasshlen,	M. Mann,
P. E. Sarrazin,	A. Xiques.
M. Seibel	9 juil—1gnsis

VENTES A L'ENCAN.

PAR CHAS. H. REED.

UNE MAISON DOUBLE A DEUX ETAGES, ENCOIGNURES DES RUES QUATRIEME ET MAGASINS.

UN PETIT COTTAGE SUR LA RUE CONSTANCE, PRÈS LA RUE TROISIÈME.

UNE PETITE PROPRIÉTÉ SUR LA RUE TROISIÈME, PRÈS LA RUE CONSTANCE.

Succession de Louis Fassel—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 46.

Par CHAS. H. REED, encanteur—No 134 rue Gravier. Il sera vendu à l'encan LUNDI 20 septembre 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, en vertu d'un décret de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C. siégeant en place de l'Honorable H. L. Lazarus, juge de la dite cour Division E, signé en date du 20 août 1880, les propriétés dans l'affaire ci-dessus à savoir

1° UN LOT DE TERRE avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet No 59, borné par les rues Magazine, Constance, anciennement Live Oak, Quatrième et Washington, et le dit lot est désigné par le No 1 sur un plan de G. A. Hedden, voyer, daté du 29 novembre 1848 et déposé en l'étude de J. R. Beard, anciennement notaire, et mesurant 32 pieds 2 pouces de face à la rue Magazine sur une profondeur et façade de 126 pieds 8 pouces 5 lignes à la rue Quatrième, formant aussi le coin des dites deux rues. Les améliorations comprennent une maison en bois recouverte en ardoises à deux étages et à deux corps de logis d'à peu près 8 chambres de chaque côté avec les dépendances usuelles et connue par les Nos. 744 et 746 rue Magazine.

2° UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE, désigné par le lot R de l'îlet borné par les rues Constance, Magasine, Deuxième et Troisième mesurant 23 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 66 pieds. Ledit lot est formé d'une portion des lots 11 & 12 d'après un plan dudit îlet dressé par W. T. Thompson, voyer, en date du 22 mai 1844. Les améliorations comprennent une petite résidence (cottage) désignée par le No ——de la rue Constance

3° UN LOT dans le même îlet que le lot ci dessus connu par la lettre C du même plan et également formé d'une portion des lots 11 & 12. Le dit lot mesure 19 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième sur une profondeur de 65 pieds. Les améliorations comprennent un cottage avec les dépendances ordinaires désigné par le No ——de la rue Troisième. Voyez les plans à la Bourse.

Conditions—Comptant. Un dépôt sera requis sur les lieux. Acte de vente pardevant Jos Kohn, notaire, aux frais de l'acquéreur.

21 août—21, 24, 28, sept 4, 11, 18, 19

Cinq actions de la Compagnie d'Assurance des Pompiers
Un dray et divers effets mobiliers.

Succession de Louis Fassel.—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, No 46.

Par CHAS. H. REED, encanteur, bureau No 134 rue Gravier—A l'encan. MERCREDI, 1er septembre 1880, au lieu et à la date ci après désignés, en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division C. siégeant en place de l'Hon H. L. Lazarus, Division E de la dite Cour lequel décret fût signé le 20 août 1880 dans la cause ci-dessus intitulée la propriété suivante, savoir

1° A midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale entre Canal et Douane cinq actions de la compagnie d'assurance des Pompiers fonds-capital $50 valeur au pair sur lesquels $19 67|100 ont été payées et créditées au bi et action No 117 et sujet à une réclamation de la dite compagnie de $1—25|100.

2° A 1 heure p m sur les lieux au coin des rues Quatrième et Magasins, un dray (charrette) et un lot d'effets mobiliers.

Conditions. Comptant avant le transfert ou la livraison de la propriété.

21 août 21,24,28—1er sept

PAR B. ONORATO.

Outils de constructeurs de bateau.—Bois de charpente, etc.
Succession de John Mahony.
No 150.—Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division E.

Par B ONORATO, encanteur — Bureau 45 rue Royale—LUNDI 30 août 1880 à 10 heures et demie du matin, il sera vendu aux enchères publiques sur les lieux rue Patterson près la rue Bouny (Alger) en vertu d'un ordre de l'hon Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E à la date du 19 août 1880 les effets mobiliers suivants

Le contenu de l'atelier du défunt, consistant en modèles de bateaux, outils clous, voiles pour yacht cordes et agrès carous vertous enclumes, peintures merrains de chêne et autres articles trop nombreux pour être mentionnés

Conditions Comptant sur les lieux
21août—21 25 29.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un lot de terre de valeur sur la rue Bourgogne entre celles St Louis et Conti

Succession d'Amedée Fleury Paris—No 42.015.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

Par B ONORATO encanteur bureau No 45 de la rue Royale, SAMEDI, 28 août 1880 à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre Canal et Douane en vertu d'un décret de l'honorable A L Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans en date du 21 juillet 1880, la propriété suivante

Un lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bourgogne St Louis Conti et Dauphine mesurant 29 pieds de face à la rue Bourgogne sur une profondeur de 129 pieds entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. Une moitié de la dite propriété appartenant au dit décédé l'autre moitié aux héritiers de F. Guignard, qui consentent à la vente

Conditions—Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Antoine Doriocourt notaire aux frais de l'acquéreur.

24 juillet—24, 31, août 7 14, 21 28.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur rue Robertson, entre celles Ursulines et Chemin du Bayou.

Succession de Rosette Grammont, Veuve de Joseph Gravier—No 42 066.

Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par B ONORATO encanteur—Bureau No 45 rue Royale—SAMEDI, 28 août 1880 à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles Canal et Douane, par ordre de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans, en date du 21 juillet 1880, la propriété ci-dessous décrite à savoir—

La moitié d'un lot de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Robertson, Ursulines, Chemin du Bayou et Claiborne, la dite moitié de lot mesurant au pied français, 16 pieds 6 pouces de face à la rue Robertson, sur une profondeur de 121 pieds 6 pouces sur la rue des Ursulines et attenant à autre moitié du dit lot de terre, et à peu près 118 pieds sur l'autre ligne sur le Chemin du Bayou la ligne du fond mesurant à peu près 16 pieds 10 pouces 6 lignes. Ensemble avec la moitié de la maison No 257 rue Robertson et autres améliorations appartenant à la dite moitié de terre.

Conditions Comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant Octave De Armas notaire aux frais des acquéreurs.

24juillet—24 31 août 7,14,21,28

PAR A. SELLE.

ANNONCE JUDICIAIRE.
BATISSE EN BOIS A DEUX ÉTAGES, à l'encoignure des rues Bienville et Franklin.

Succession de Margaret Wasaner, veuve de Cornelius Walder.

Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans—No 42075.

Par ARMAND SELLE, encanteur. Bureau No 50 rue Royale—SAMEDI 4 septembre 1880, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un décret de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 28 juillet 1880 de la propriété ci-dessous décrite pour le compte de la dite succession—

Un lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Franklin, Tremé, Douane et Bienville, désigné par le No 6 sur un plan de J. Communy, en date du 10 décembre 1842, et déposé en l'étude de Joseph Cuvellier notaire en cette ville, le dit lot mesure (au pied américain) 26 pieds 7 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 107 pieds et face à la rue Franklin, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, qui consistent en une maison en bois à deux étages couverte en ardoise, érigée au coin, ayant un magasin, deux chambres au-dessous et quatre au-dessus, une autre maison en bois à deux étages couverte en ardoise ayant deux chambres au-dessous et deux au-dessus, une maison en bois à deux étages couverte en ardoises ayant deux chambres au dessus, une autre bâtisse en bois à deux étages couverte en ardoise, No 43 rue Franklin, ayant deux chambres au dessous et deux au dessus; une petite cuisine en bois, lieux d'aisance, auvent couvert en ardoises et trois citernes.

Voir le plan exposé à la Bourse d'encan des Négociants.

Conditions—Comptant sur les lieux.

L'acte de vente pardevant Chs Rolle, notaire, aux frais de l'acquéreur, les taxes dues et exigibles en 1880, y comprises.

31 juillet—31, août 7, 14, 21, 28, sept. 4

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur formant le coin des rues Patterson et Séguin, à Alger.

Succession de John Mahony.

No. 42,063 Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par ALBERT PAUL, Encanteur—Bureaux coin Chartres et Conti, JEUDI, 26 août 1880, à midi, il sera vendu à l'encan au "Barretts Ferry Exchange Coffee House," au coin des rues Villere et Bouny, (Alger) en vertu d'un ordre de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Seconde Cour de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 Juillet 1880, la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent dans le faubourg Duverge, dans le Cinquième District de cette ville désignés comme les lots Nos un et deux de l'îlet borné par les rues Villeré, Bartholomew, Patterson et Séguin. Le lot No. un, formant le coin des rues Patterson et Séguin, mesure 31 pieds 1 pouce 9 lignes de face à la rue Patterson, sur une profondeur et façade à la rue Séguin de 109 pieds 4 pouces et de 108 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 2, et 31 pieds 1 pouce 9 lignes de face à la rue Patterson, 108 pieds 10 pouces et 2 lignes sur la ligne du lot No. 1, et 108 pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur sur l'autre côté et 31 pieds 1 pouce 6 lignes dans le fond, le tout plus ou moins.

Conditions—La moitié comptant, le reste à un an de crédit pour billet garanti par hypothèque portant huit pour cent d'intérêt du jour jusqu'à parfait paiement, 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de poursuite judiciaire sur le montant réclamé.

Acte de vente pardevant N. H. Seymour, notaire aux frais des acquéreurs.

25juil.25 - août4,12,19,25.

On demande

A louer dans la partie inférieure du 2nd ou partie supérieure du 3me District, une résidence avec au moins huit appartements dans la batisse principale, d'un loyer n'excédant pas quarante piastres par mois.

Locataire responsable et loyer payé d'avance si on l'exige.

Adresser description de la propriété à la Poste, Boîte No 1449. 18août—7t

VENTES A L'ENCAN.

PAR O. VALETON.

Manteaux et robes brodées en cachemire, mousseline, piqué pour dames et enfants.

Sans aucune réserve.

Par O. VALETON, encanteur. JEUDI, 26 août, à 11 heures du matin il sera vendu, au magasin No 93 et 95 rue des Magasins—43 boîtes assorties de manteaux robes en cachemire, nansouk, mousseline piqués pour dames et enfants, ainsi qu'une variété d'articles brodés assortis.

Aussi, un lot de bijoux.

Conditions, comptant. 24août—

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION DE EMILE MARTIN,
DEUXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41804.

1° Quatre certaines réclamations contre la ville de la Nouvelle-Orléans, pour du pain fourni à la prison de paroisse.

2° Un lot de comptes ouverts.

3° Quatre comptes ouverts dus à E. Martin & fils en liquidation d'affaires.

Par SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 28 août 1880, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, en vertu d'un décret de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans en date du 7 juin 1880 pour le compte de la dite succession les réclamations et comptes ci après décrits savoir

1° Quatre certaines réclamations contre la ville de la Nouvelle Orléans dues au défunt comme transférées de James D. Houston, ci devant shérif criminel, pour fourniture de pain à la prison de paroisse de cette ville, à savoir

Pour du pain fourni durant le mois

	d'août 1878	$349 20
Do	septembre	348 72
Do	octobre	397 64
Do	novembre	364 60

Formant une réclamation s'élevant à $1,460 16

2° Un lot de comptes ouverts dus au défunt, selon ses livres, mais sans garantie, s'élevant à $6 809 65 comme il appert sur une liste déposée au bureau des encanteurs. Les noms des débiteurs seront lus au moment de la vente. Les comptes seront offerts d'abord en totalité, et s'il n'est pas trouvé une enchère raisonnable pour leur acquisition il sera alors procédé à la vente séparée et distincte de chaque compte.

—Egalement—

A la même occasion et à la même place.

3° Les comptes suivants sont dus à E. Martin & fils, en liquidation d'affaires:

C. A. Jaquet	$142 30
B. Levy	3 35
Train	2 90
P. F. Herwig	9 00

Conditions: Comptant sur les lieux.
14 août—14 21 28

Propriété de valeur dans le Sixième District. Succession de Daniel Weidner. No 41,892. Deuxième Cour de District pour la Paroisse d'Orléans.

Par SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 11 septembre 1880, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles Canal et Douane, en vertu d'un décret de l'Hon A. L. Tissot, juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans en date du 30 juillet 1880 les propriétés ci-dessous décrites, à savoir.

1 Une certaine moitié d'îlet de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville désigné par le No 51, bornée par les rues Valence, Prytania, Cadix et Perrier, la dite moitié d'îlet mesure 100 pieds de face à la rue Valence, 300 pieds à la rue Perrier, 100 pieds à la rue Cadix et 300 sur la ligne qui la divise de l'autre moitié du dit îlet et composée des lots Nos 1, 2, 3, 4, 15, 16, 17, 18, 19 et 20.

2° Quatre certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District, dans l'îlet No 40, compris entre les rues Bordeaux, Valence, Chesnut et Plaquemines et désignés comme les lots Nos 1, 2, 3 et 4 du dit carré les dits terrains sont adjacents les uns des autres et mesurent chacun 25 pieds de face sur la rue Chesnut sur 102 de profondeur. Le lot No 1 formant le coin des rues Chesnut et Bordeaux.

3° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District désigné par le No 8 dans le carré No 40 borné par les rues Bordeaux, Chesnut, Plaquemines et Valence, le dit lot mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Bordeaux, sur une profondeur de 150 pieds.

4° Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville et désigné par le No 7 dans l'îlet No 40, borné par les rues Chesnut Bordeaux, Valence et Plaquemine, le dit lot mesure 25 pieds 6 pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 150 pieds.

5° Quatre certains terrains avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District et l'îlet borné par les rues Chesnut Bordeaux, Plaquemines et Valence et désignés par les Nos 23, 24, 25 et 26. Les dits lots se touchent les uns les autres et mesurent chacun 25 pieds 6 pouces de face à la rue Valence sur une profondeur de 100 pieds. Le lot No 26, forme l'encoignure des rues Valence et Chesnut.

Conditions comptant sur les lieux.

Acte de vente pardevant N. O. Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.

11août—11 14 28 sept 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

EMPLACEMENT DE COMMERCE PROFITABLE DANS LE DEUXIEME DISTRICT.

Coin des rues Chartres et Jefferson.

Succession de J. Anton Schalck.

No 42,062.—Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans.

Par SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, Encanteur—Bureau 46 rue Royale—SAMEDI, 4 septembre 1880 à midi, sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, entre Canal et Douane en vertu d'un ordre de l'Hon. A. L. Tissot juge de la Deuxième Cour de District pour la paroisse d'Orléans en date du 28 juillet 1880 pour compte de la sus-dite succession, la propriété ci après décrite, à savoir.

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Chartres, Toulouse, Jefferson et Levée, mesurant 30 pieds 6 pouces de face rue de Chartres sur 105 pieds 6 pouces de profondeur et de façade sur la rue Jefferson. Etant la même propriété acquise par feu Jacob A. Schalck de Henri Clément Millaudon par un acte passé pardevant Joseph Cohn notaire, à la Nouvelle-Orléans le 28 février 1874

Conditions Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Joseph Cohn, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3août—3,10 17,24,31—4 sept.

PAR H. & N. SAMORY.

VENTE JUDICIAIRE.

Louis Koolsbergen vs. ses créanciers.
No 86.

Par H. & N. SAMORY, encanteurs—MARDI, 24 août 1880, il sera vendu à l'enchère publique à 10 heures du matin à leurs salles d'encan Nos 45 et 47 rue Decatur, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Cour Civile pour la paroisse d'Orléans.

Un lot de soulière assortis abandonnés au syndic de la dite faillite pour le compte des créanciers.

Conditions—Comptant.
14 août—14, 19, 24.

S.N
PIKE'S
Magnolia
WHISKEY
Cincinnati
OHIO

LE CLICHE CI-DESSUS EST LA MARQUE DU VÉRITABLE ET CÉLÈBRE

PIKE'S MAGNOLIA WHISKEY

préparé par MM. W. W. JOHNSON & CO., successeurs de S. N. Pike, Cincinnati, Ohio, qui en sont les seuls propriétaires.

Toutes les PREMIERES MAISONS de groceries et liqueurs en vendent à la Nlle-Orléans.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.

Ouverture de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

Astoul Mme	Goinard Louis
Bessy Charles	Guymet Joseph
Becker Vve Louis	Gardey Joseph
Barbiot Mr	Riegel Mr et Mme
Barbiot Emile	Jacquin Charles Désiré
Biegel Joseph	Jouchaux Simon
Bonvard Mme Vve	Juvon Eugène
Beaume Jean	Layaa Jean Pierre
Belleton Louis	Lechec Arthur
Bonselle Mme Vve	Laruca Mr et Mme Jean
Basset, les époux Agnély	Laborde Gabrielle
Bouches Emile Pierre George	LeBorgne Vincent
	Lefèvre Désiré
Begué Mr	Lacase Joseph
Barbassan Jean	Mouren Provensal Vtor.
Roger ou Boyer Augustin	Morizot Louis
Catonet Mme	Montblanc Hrt. Léonard
Cronchet François	Mazure Louis,
Chapin Gustave	Mertz Vve Louis
Coste Vve	Majastre Pierre
Cambray (notaire)	Oger René
Corvaisier Joseph	Pésé Adolphe
Courtiade Eugène	Parpont Ernest Michel
Dumas Mr et Mme Edouard	Peyret Jean
	Rocques Baptiste
Dufault Mme Vve	Rémond Julien
Domas François E.	Rescouard Emile
Ditté Jean Daniel	Riotte Charles Louis
Delacourt Gaston Frédéric Eugène	Sustac Jean
	Souillard Jean Baptiste
Duc Mme Vve	Stocklen Pierre
Embunlas Gérand	Soumbet Marie Victoire
Formigu Mariette	Sougeon Gilles
Fenillassier Jn. Etienne	Tournier Joseph
Fournal J.	Tabelies née Marcelline Vincent
Frémaux Stéphanie	
Gostach Léontine fme. Bullard	Wolff Mme Henri

Les procurations et actes notariés de toute nature sont passés en Chancellerie aux prix fixés par le tarif.

Des régistres sont tenus pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès.

La Nouvelle-Orléans,
Le 16 Juillet 1880.
Le Gérant,
FRANCIS NAVONE.
17 juillet—